



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE WALLACE BAY

Pourquoi la réserve de Wallace Bay est-elle si particulière?

La Réserve nationale de faune (RNF) de Wallace Bay est située dans le détroit de Northumberland, dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse. Elle englobe 585 hectares de milieux humides marins et d'eau douce, de zones sèches forestières et de champs. Cette RNF a été établie en 1980 dans le but d'offrir un habitat à de nombreuses espèces fauniques dépendantes des marais; elle est particulièrement importante pour la sauvagine migratrice et nicheuse.

La RNF de Wallace Bay est :

- un habitat de rassemblement important pour la reproduction et la migration de nombreuses espèces de sauvagine, y compris la **Sarcelle d'hiver**, le **Canard noir**, la **Sarcelle à ailes bleues** et le **Fuligule à collier**;
- un habitat de reproduction pour d'autres oiseaux de marais, y compris le **Grèbe à bec bigarré**, le **Butor d'Amérique**, la **Marouette**

de Caroline et la **Foulque d'Amérique**;

- un site de nidification pour le **Balbusard pêcheur**;
- un habitat pour 155 espèces d'oiseaux et 24 espèces de mammifères (le **rat musqué** y est particulièrement abondant).

Les niveaux d'eau contrôlés des milieux humides de la RNF de Wallace Bay sont gérés conjointement par Canards Illimités Canada et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi

que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Wallace Bay?

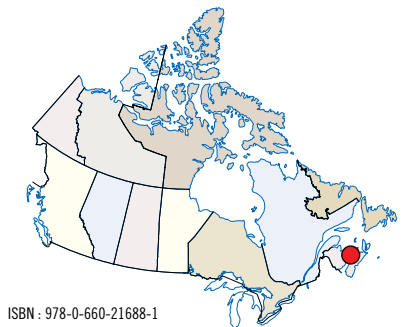
L'accès à la RNF de Wallace Bay est autorisé pour les activités telles que l'observation de la faune, la randonnée pédestre et la photographie. Les activités de chasse, de piégeage et de pêche sont permises, sous réserve des règlements fédéraux et provinciaux. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'accès et l'obtention d'un permis pour la RNF de Wallace Bay, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement Canada.

Rat musqué

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région de l'Atlantique
Service canadien de la faune
17, rue Waterfowl
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4N1
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de Wallace Bay?



ISBN : 978-0-660-21688-1
N° de cat. : CW66-366/2014F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.
Photos : © Environnement Canada à moins d'avis contraire; photo aérienne © R. Hicks; paysage (en couverture) et rat musqué © A. Kennedy; Balbusard pêcheur © C. MacKinnon
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

